

INSCRIPTION NOUVEAUX ADHERENTS

MERCI DE REMETTRE VOTRE DOSSIER **COMPLET** EN MAIN PROPRE
LE JOUR DU COURS D'ESSAI : MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

OU

DE L'ENVOYER **PAR LA POSTE** A :
THEATRE DE LA COMEDIE – COURS D'IMPRO
16 RUE SAINT GERMIER
31000 TOULOUSE

NE SONT PRIS EN COMPTE QUE LES DOSSIERS COMPLETS :

- La fiche d'inscription totalement **complétée** (Page 3)
- Le règlement intérieur **signé** (Page 4)
- Attestation d'assurance **responsabilité civile**
- 1 chèque de **395€** à l'ordre de SAS THEATRE DE LA COMEDIE

**Vous recevrez un mail confirmant ou non votre inscription,
en fonction des places disponibles.**

**Toute inscription est ferme et définitive pour les trois trimestres.
Aucun remboursement ne pourra être effectué après inscription.**

FICHE D'INSCRIPTION « ADULTES »
Saison 2024-2025

Je souhaite m'inscrire le (rayez la mention inutile) :

Mardi de 19h00 à 21h00

Mardi de 21h00 à 23h00

Pas de préférence

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél Fixe ou portable (obligatoire):

Email (obligatoire):

- 1) Le règlement intérieur des Cours d'impro reprend toutes les conditions du règlement intérieur du Théâtre La Comédie de Toulouse.
Les cours auront lieu sur la scène de la Comédie de Toulouse, sous réserve de la disponibilité de la salle. La Comédie de Toulouse étant un théâtre en activité, des modifications dans sa programmation peuvent compromettre le déroulement normal des cours. Le théâtre se réserve le droit de transférer, exceptionnellement certains cours, dans une autre salle (LE STUDIO, LA PETITE COMEDIE, LE REX (15 avenue Honoré Serres).
- 2) L'admission de l'adhérent aux cours entraîne l'obligation, pour ce dernier, de s'acquitter des droits d'inscription selon les conditions et tarifs fixés par La Comédie de Toulouse. Un cours d'essai gratuit réservé aux nouveaux élèves est proposé le Mardi 10 septembre 2024.
- 3) La Comédie de Toulouse, représentée par Eric Carrière et Francis Ginibre, confie la direction des cours à Cédric Asna

Conditions :

395 € la saison, payable à SAS THEATRE DE LA COMEDIE en un seul versement par chèque.

Toute inscription est ferme et définitive pour les trois trimestres. Aucun remboursement ne sera effectué après inscription.

- 4) Pour que le dossier soit pris en compte et l'inscription soit valable, le **dossier d'inscription doit être complet**, il comprend :
La fiche d'inscription totalement complétée avec 1 photo d'identité
Le règlement intérieur signé
Une attestation d'assurance responsabilité civile
1 chèque de 395€ à l'ordre de SAS THEATRE DE LA COMEDIE
- 5) L'inscription aux COURS D'IMPRO engage l'adhérent à respecter le règlement intérieur, à respecter les autres participants et le Professeur. Tout adhérent nuisant au bon déroulement des cours par son comportement, et après avertissement écrit, se verra exclu définitivement, sans remboursement de ses cotisations.
- 6) SAS THEATRE DE LA COMEDIE n'est pas responsable des vols d'objets appartenant aux adhérents pendant les cours
- 7) Il est interdit d'apporter de la nourriture dans la salle de répétition, salle du théâtre et de manger à l'intérieur de la salle. Seules des bouteilles d'eau en plastiques sont autorisées.
- 8) L'adhérent déclare que son état de santé lui permet la pratique du théâtre et d'exercices physiques
- 9) Un spectacle de fin d'année pourra être organisé. Le tarif d'entrée sera payant
- 10) L'admission définitive aux Cours entraîne pour l'adhérent **l'acceptation pleine et entière du droit à l'image.**

Signature du participant, précédée de la mention « Lu et approuvé et accepte le droit à l'image »